

SEANCE DU 09 avril 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	09

L'an deux mille vingt-deux, le 9 avril, à 9 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
SIVÉC Jean
WALLERICH Alain

MENEGHIN Gaël
BRUN Jérôme

GUINDT Philippe
DEBAILLEUL Delphine

IMMER Alain
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

PEREIRA Julien

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe

OGER Isabelle

Donnant pouvoir à WALLERICH Alain

REUTER Olivier

THILL Céline

Donnant pouvoir à MENEGHIN Gaël

VIEIRA Christophe

Donnant pouvoir à GUINDT Philippe

Mme DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 621 Autorisation de commande d'armoires à archives et d'une Nacelle

Compte tenu de la décision de transférer les archives de la mairie actuellement au 42, place de la Mairie pour les conserver au 1 Place du Foyer, des armoires supplémentaires sont nécessaires. Monsieur le Maire propose une commande par le site internet JPG.

- 6 armoires hauteur 198cm d'une valeur unitaire de 385€ H.T. soit 2 310€ H.T.les 6,
- 6 armoires hauteur 100cm d'une valeur unitaire de 305€ H.T. soit 1 830€ H.T.les 6,

Afin de pouvoir réaliser des travaux en hauteur M. GUINDT Philipe propose l'acquisition d'une nacelle, dont le coût n'excédera pas 2.000 € TTC.

le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire

- à signer une commande auprès du site internet JPG, pour les armoires décrites ci-avant,
- à signer une commande pour une nacelle, dont le coût n'excédera pas 2.000 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 12/04/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2022

Le Maire,





